

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le 1^{er} octobre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans la salle des spectacles – Maison du Peuple – Place Jean Moulines à Lezoux, après convocations légales en date du 24 septembre 2020, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT

Etaient présents :

Mme Josiane HUGUET	M. Bruno BOSLOUP
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Bernadette RIOS
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Annick FORESTIER	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Déolinda BOILON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET
Mme Anne-Marie OLIVON	

VOTE : En exercice : 35

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

- M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)
- M. Alain COSSON (à Mme Marie-France MARMY)
- Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
- M. Jean-Louis DERBIAS (à Mme Nicole BOUCHERAT)
- Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)

Absent :

Mme Claire GATTI

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES
LOCAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA CAF**

**POLE ACCUEIL PETITE ENFANCE – TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES LOCAUX – DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DE LA CAF**

- CONSIDERANT la nécessité de déménager le RAM de Lezoux dans les locaux intercommunaux du Point Info tourisme au 16 rue Maréchal Leclerc à Lezoux.

Madame la Présidente rappelle que le RAM hébergé dans des locaux communaux de la commune de Lezoux doit déménager dans les locaux intercommunaux du point info tourisme.

Ces locaux n'étant pas adaptés pour les missions du RAM, notamment l'organisation d'ateliers accueillants des enfants de moins de 3ans, il convient d'effectuer des travaux d'aménagement permettant de disposer de wc enfants, handicapés, d'une buanderie....De même, du mobilier sera acheté de manière à organiser les espaces de bureaux des 3 agents du service pour l'accueil notamment des rendez-vous avec les familles et les professionnels.

Ces travaux concerneront donc :

- Des travaux de plomberie / sanitaire (installation de 2 WC dont 1 enfant)
- Des travaux de plâtrerie / peinture (cloisons, création d'espaces)
- Des travaux de signalétique sur la façade
- Des aménagements mobiliers

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- de solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de la CAF
- de valider ainsi le plan de financement qui s'y rattache comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux de plomberie / sanitaire	2059.34	CAF	6000
Travaux de plâtrerie / peinture / électricité	4156.20	Autofinancement	2969.59
Aménagements mobiliers	2754.05		
TOTAL	8969.59*	TOTAL	8969.59

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 06 octobre 2020

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.